

Aux paroisses des Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure
(uniquement les paroisses du canton de
Berne)

Berne, septembre 2014
(2014-0113)

Recherche de logements pour les demandeurs d'asile ou personnes admises à titre provisoire

Madame, Monsieur,
Chers membres de nos paroisses,

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, on dénombre plus de 50 millions de réfugiés, de demandeurs d'asile et de déplacés internes dans le monde. Les statistiques du rapport annuel de l'UNHCR Global Trends montrent qu'à la fin de l'année 2013, plus de 51,2 millions de personnes étaient en fuite, soit six millions de plus que l'année précédente. La moitié sont des enfants.

Cette hausse massive a été principalement causée par la guerre en Syrie, responsable de 2,5 millions de réfugiés et de 6,5 millions de déplacés internes. L'an passé, les mouvements de fuite et de déplacements forcés ont aussi considérablement augmenté en Afrique, en particulier en Afrique centrale et, vers la fin de 2013, également dans le sud du Soudan. En 2014 sont venus s'ajouter les conflits et guerres civiles en Ukraine et en Irak et l'escalade de la violence en Libye. Beaucoup de ces personnes en quête de sécurité tentent la périlleuse traversée de la mer Méditerranée, avec une issue souvent tragique.

Selon l'UNHCR, le nombre de personnes contraintes de fuir devrait encore considérablement s'accroître. En Europe, en Suisse et dans le canton de Berne, les chiffres des demandes d'asile augmentent. Le Service des Migrations du canton de Berne et cinq organisations partenaires du secteur de l'asile sont responsables de l'hébergement et de l'encadrement des personnes demandeurs d'asile ou personnes admises à titre provisoire dans le canton de Berne. En ce moment, il manque à la fois des immeubles pour des centres collectifs, et des logements pour la phase suivante durant laquelle ces personnes vivent de manière autonome. Parmi elles figurent aussi des familles nombreuses pouvant compter jusqu'à 20 membres de trois générations. Compte tenu de cette situation, le Service des Migrations s'est tourné vers les Eglises nationales pour leur demander d'urgence de le soutenir dans la recherche de logements.

C'est pourquoi le Conseil synodal sollicite votre aide à tous: est-ce que vous-même ou vos paroisses possédez des logements que vous pourriez louer ? Avez-vous entendu parler d'appartements et de chambres libres qui pourraient être loués de manière permanente ou temporaire à des personnes réfugiées ? Connaissez-vous de grands immeubles, p. ex. des maisons du personnel, des foyers de vacances, voire des maisons de paroisses, qui sont inutilisés ? Y a-t-il des terrains qui pourraient

accueillir des logements mobiles (container, baraquements) ? Les services compétents vous remercient pour toute information dans ce sens.

Si vous avez des idées et des propositions, merci de bien vouloir les communiquer à :
Madame Kathrin Buchmann, directrice de l'Office de consultation sur l'asile,
Effingerstrasse 55, 3008 Berne, tél. 031 385 18 10, e-mail: kathrin.buchmann@kkf-oca.ch.

Madame Buchmann transmettra vos indications au Service cantonal des migrations et à l'organisation partenaire en matière d'asile (OPASI) de votre région. Les OPASI discuteront avec vous pour savoir si et comment votre logement pourrait être utilisé et entreprendront le cas échéant toutes les démarches suivantes nécessaires.

Tous les êtres humains ont été créés à l'image de Dieu et doivent donc être protégés inconditionnellement dans leur dignité. Cela vaut tout particulièrement pour les réfugiés. Donnons par un engagement concret un signal en faveur d'une Suisse humanitaire. Si chaque paroisse dans le canton de Berne pouvait faire une proposition, ce serait déjà un beau succès!

Anne-Marie Saxer-Steinlin, responsable du service Migrations, se tient à votre disposition pour toute question:
téléphone 031 340 26 12, e-mail: anne-marie.saxer@refbejuso.ch.

En vous remerciant de votre engagement et en vous souhaitant la bénédiction divine dans vos vies, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers membres de nos paroisses, nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL SYNODAL

Le président:

Le chancelier



Andreas Zeller



Daniel Inäbnit